

**PARC NATUREL
DE LA VALLÉE DE L'ATTEERT**

Le Courrier du Parc

Bulletin d'information trimestriel sur les activités du
Parc Naturel de la Vallée de l'Attert

1850 exemplaires

N°29

(mars - avril - mai 2005)

P 202053 - Bureau de dépôt Arlon 1

Sommaire :

Nouvelle Commission de Gestion du Parc Naturel de la Vallée de l'Attert.....	1
Appels à projets.....	2
100% Chopin ... après Nantes, Bruxelles.....	2
LEADER+ : réunions d'information.....	2
Plan de gestion piscicole dans le bassin de l'Attert.....	3
Conférences PALME.....	4
Agenda des activités.....	4



Pour tout renseignement

Parc Naturel de la Vallée de l'Attert

Secrétariat : asbl "Au Pays de l'Attert"

107 Voie de la Liberté, 6717 Attert

☎ 063/22 78 55 Fax 063/22 16 98

e-mail : parcnaturel@attert.be



Equipe de rédaction : Nathalie Druart, Hélène
Hanus, Sylvie Hubert et Dominique Scheepers

Editeur responsable : Sylvie Hubert

Imprimé sur papier recyclé, ne pas jeter sur la voie
publique

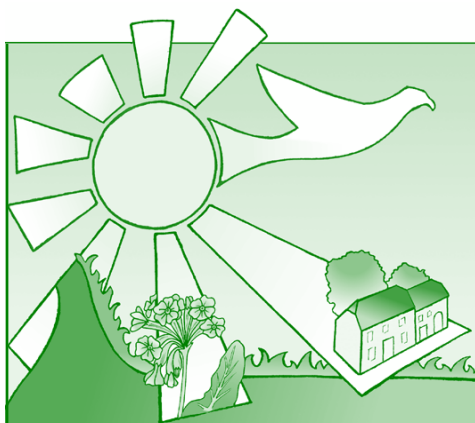
Nouvelle Commission de Gestion du Parc Naturel de la Vallée de l'Attert

La Commission de Gestion du Parc Naturel vient d'être récemment renouvelée. Elle est composée des membres effectifs suivants :

- Conseil communal attertois : Josy Arens, Jean-Marie Meyer, Bernadette Heynen, Michel Peter, Annie Marchal et Danièle Antoine
- Conseil provincial : André Hennico
- Conseil supérieur wallon de la conservation de la nature : Daniel Thoen
- Pouvoir organisateur : Marcel Nickers, Anne Boelen et Véronique Christophe
- Associations qui ont pour objet la conservation de la nature et qui exercent leur activité en tout ou en partie sur le territoire du parc naturel : Félix Léger et Françoise Collin
- Associations professionnelles d'agriculteurs, sylviculteurs et d'artisans : Nicolas Kessler, Claude Saur et Pierre Linster
- Organisations locales s'occupant du développement du tourisme : Jacqueline Lahy
- Ministère de la Région wallonne, pour la conservation de la nature : André Culot ; pour l'aménagement du territoire : Francis Brolet
- Gouvernement de la Communauté française : Marie Bertrand



Quelques
membres de
la Commission
de Gestion



PARC NATUREL DE LA VALLÉE DE L'ATPERT

LEADER+ : réunions d'information

Dans le cadre du programme LEADER+ co-financé par l'Europe et la Région wallonne, l'Asbl GAL « Pays d'Anlier, de la Sûre et de l'Attert » (communes d'Attert, Bastogne, Fauvillers, Habay, Léglise, Martelange et Vaux-sur-Sûre), a confié à l'Unité d'Economie et Développement Rural des Facultés agronomiques de Gembloux deux études de faisabilité qui doivent déterminer s'il est possible, financièrement et matériellement, d'installer sur le territoire un atelier de découpe de la viande et une structure de transformation du lait qui permettraient aux agriculteurs de valoriser au maximum leurs productions.

Les résultats et conclusions de ces deux études seront rendus publics au cours de trois réunions qui se dérouleront à 20h30 le 1er mars à Habay-La-Neuve au Bar du Châtelet (Administration Communale), le 2 mars à Bastogne à la cafétéria d'Entre Ville et Campagne (Av. de la gare, 15) et le 3 mars à Léglise à la salle « Nos Loisirs ».

D'autre part, une réunion de démarrage de la Société agricole de services à la collectivité sera organisée le 22 février 2005 à 14h00 à Attert à la salle du Relais Postal de l'administration communale



Renseignements :
Sébastien HAINAUX,
responsable des projets
agricoles Tél. 063/60 15 57

Appels à projets

Semaine de l'arbre

Dans le cadre de la campagne « Semaine de l'arbre » de la Région wallonne, les associations et les écoles peuvent rentrer des projets :

- de valorisation de l'**espace public** (zone de repos, zone de loisir, massifs visuellement attractifs, ...).
- d'**aménagement d'espace naturel** afin de favoriser et de préserver la flore et la faune sauvages (espèces indigènes) en créant ou en restaurant des milieux qui leur sont favorables : les abords de friches et de voiries, les zones humides, les haies d'espèces indigènes, ...

Si vous avez des idées de projet d'aménagement pour votre village et ses alentours, n'hésitez donc pas à nous contacter.

Fonds Electrabel

Electrabel a créé un Fonds au sein de la Fondation Roi Baudouin. Ce Fonds redistribue chaque année des budgets à des initiatives qui contribuent de façon durable à la préservation de l'environnement en Belgique tout en sollicitant la participation active du citoyen. Toute personne, groupe, association ou école souhaitant développer un projet de préservation de l'environnement peut introduire un dossier. Les projets ne peuvent pas être introduits ou mis en œuvre par des pouvoirs publics ou des organisations commerciales. Date limite d'introduction des dossiers : 15/06/2005

Personne à contacter :

*D. Scheepers : 063/22 78 55 ou
dominique.scheepers@attert.be*

100 % Chopin ... après Nantes, Bruxelles

Du 22 au 27 février à Flagey, le pianiste Abdel Rahman El Bacha interprétera l'intégrale de toute l'œuvre pour piano de Chopin en 5 soirées et 15 concerts. Initiative des associations "Flagey" et "Pianorama", cet événement se veut ouvert à des publics variés. Autour des concerts, se dérouleront une série d'initiatives : conférence sur la vie et l'œuvre de Chopin, stand littéraire, prestations par des élèves d'académies ou de conservatoires, ...

Le Service de la Diffusion et de l'Animation culturelles de la Province de Luxembourg vous propose de participer à la journée de clôture qui aura lieu le dimanche **27 février**. Départ en car à 7h d'Arlon, avec un arrêt à Saint-Hubert et Marche-en-Famenne. Au programme, animation « Démontage du piano », repas à la cafétéria du Musée des Instruments de Musique (MIM) et visite du musée, visite de Flagey, deux concerts du pianiste El Bacha.

Un événement convivial où se côtoieront mélomanes et amateurs, musiciens, curieux de découvertes, jeunes et moins jeunes.

*Renseignements et inscriptions : Paulette Grandjean 061/25 01 58
ou p.grandjean@province.luxembourg.be*

Plan de gestion piscicole dans le bassin de l'Attert

En 2004, le Parc Naturel de la Vallée de l'Attert a bénéficié d'un budget de la Région wallonne pour son volet conservation de la nature. Une étude intitulée « *Élaboration d'un plan de gestion piscicole du bassin versant de l'Attert* » a été confiée à l'Ulg Arlon. Ce travail fait suite à une étude déjà réalisée en 2003 portant sur un bilan physico-chimique de la Nothomb et qui avait débouché sur un aménagement pilote par végétalisation des berges d'un tronçon de la Nothomb.

La première partie de l'étude 2004 a défini les différents contextes piscicoles du bassin versant de l'Attert et les a caractérisés tant à l'échelle linéaire que ponctuelle. La seconde partie a proposé une planification d'aménagement de restauration de la qualité piscicole.

Les contextes piscicoles du bassin ont donc été définis comme suit : le contexte Attert-amont est de type salmonicole avec la truite comme espèce repère et le contexte Attert-aval est de type intermédiaire avec l'ombre comme espèce repère.

Le linéaire de l'Attert a ensuite été analysé selon les critères suivants : lithologie, pente, largeur, confluence, état des berges, présence et qualité de la ripisylve, ... Le ruisseau a pu ainsi être découpé en 8 tronçons présentant globalement un même type de fonctionnement écologique, géomorphique et un même état de perturbation. L'analyse montre que le contexte Attert-amont est très dégradé par les pratiques agricoles, qui occasionnent un important colmatage du substrat en place. Le contexte Attert-aval est moins

perturbé et certains secteurs ont une bonne potentialité.

Sur base de ces données, une synthèse des actions et des objectifs de restauration a ensuite été dressée avec une liste de priorité des actions à entreprendre.

Un suivi de l'aménagement réalisé en septembre 2003 sur le ruisseau de la Nothomb lors de l'étude précédente a également eu lieu. Pour rappel, cette étude était intitulée « *Évaluation physico-chimique et biologique du bassin versant de la Haute Attert belge et aménagement en vue de restaurer l'habitat de populations piscicoles* » et comportait un volet d'aménagement de berge par technique végétale (pose de peignes, recepage d'une partie de la ripisylve, plantation de saules et d'aulnes sur la berge, pose d'une clôture pour limiter l'accès du bétail à l'eau en un seul point, ...). Lors de la visite de contrôle en 2004, nous avons pu constater que les plantations ont bien repris et vont, à l'aide de leurs racines, protéger la berge de l'érosion, que les arbres recepés rejettent et que les peignes posés ont rempli leur rôle et ont permis la reconstitution de la berge. Des petits aménagements doivent être poursuivis : pose d'un peigne sur un nouvel effondrement, poursuite des plantations sur les pieds de berges reformés, recepage par rotation de la ripisylve dans les années à venir. Dans l'ensemble, ces aménagements ont permis une très bonne remise en état de la berge comme vous pouvez le constater sur les photos ci-dessous.



Etat de la berge en septembre 2003



Etat de la berge en septembre 2004

Agenda des activités

Février

- **Samedi 12 à Attert à 20h** : théâtre « L'évasion Gourmande », salle du Cothurne (Le Cothurne - 063/22 32 90)
- **Dimanche 20 à Lischert à 12h** : banquet de la chorale « A Travers Chants », menu campagnard (N. Goedert 063/22 62 86)

Mars

- **Lundi 7 de 14h30 à 20h et mardi 8 de 17 à 20h à Attert** : collectes de sang, salle du Cothurne (Croix-Rouge - M. Meyer 063/22 76 72)
- **Samedi 12 et dimanche 13 à Heinstert** : bal de carnaval et 16ème cortège carnavalesque (Royale Concordia Heinstert - 063/22 27 87)
- **Samedi 19 dès 19h à Attert** : 6^{ème} édition de la nuit celtique avec Belgian Blend Pipe Band, the Midden, Carlos Nunez, Ogham et Setanta, salle du Cothurne ("Le Cothurne" - Ch. Muller 0499/18 01 89 www.cothurne.org)
- **Dimanche 27 et lundi 28 à Heinstert** : 5ème bourse aux bois de cerf (Royale Concordia Heinstert - 063/22 27 87)
- **Lundi 28 à Nobressart** : marche ADEPS 5, 10 et 20 km (Syndicat d'initiative—M. Marchal 063/ 23 75 23)

Avril

- **Samedi 9 à Ciney** : festival de la bière, bus départ Arlon, arrêt à Attert (Syndicat d'initiative—M. Marchal 063/23 75 23)
- **Jeudi 14 à Attert à 18h** : enregistrement du « Jeu des Dictionnaires », salle R Schuman (asbl « Au Pays de l'Attert » - 063/22 78 55)
- **Jeudi 21 à Attert à 20h** : conférence PALME « le chauffe-eau solaire », salle R Schuman
- **Samedi 23 à Ell à 20h** : concerts Faërie 2005, Traces (jazz et musique traditionnelle) et d'Amistad (rock andalou) (asbl « Au Pays de l'Attert »)
- **Samedi 23 à Heinstert** : concert de Printemps (Royale Concordia Heinstert)
- **Samedi 30 à Attert dès 18h** : concerts Faërie 2005, Quentin Dujardin (musique arabe), Mika (reggae made in Belgium) et Xaman EK (latino-fusion) (Le Cothurne - Ch. Muller 0499/18 01 89)

Prochaine parution : début avril

Date d'envoi de vos manifestations : au plus tard le 14 mars 2005

Conférences PALME

Une pompe à chaleur pour chauffer ma maison ?

La pompe à chaleur est une technologie qui permet de puiser des calories dans un milieu ambiant (eau, air ou sol), même si ce milieu peut nous paraître froid, pour le restituer dans notre maison sous forme de chaleur pour le chauffage, l'eau chaude sanitaire, ...

Le professeur Marc Frère de la Faculté Polytechnique de Mons, spécialiste des pompes à chaleur, nous dévoilera tout sur ce sujet le **jeudi 17 février 2005** dès 20h à la salle Robert Schuman à Attert.



Toutes les questions pourront ensuite être posées afin de répondre à chaque cas particulier.

Eoliennes, une solution d'avenir ?



La conférence du **mercredi 16 mars 2005** sera consacrée aux éoliennes. Dès 20h, à la salle Robert Schuman, Madame Annabelle Jacquet (APERe asbl), Facilitateur éolien pour la Wallonie, présentera le contexte wallon. Ensuite, Monsieur Bernard Delville de l'asbl « Vents d'Houyet » expliquera leur projet d'éolienne dont les propriétaires sont des enfants. Libre à vous alors de souscrire une part d'éolienne au nom d'un (ou plusieurs) enfant, filleul, ...

Pour ces conférences, renseignements à l'Administration Communale d'Attert. Bienvenue à tous, entrée gratuite.

Prenons en main nos choix en matière d'énergie et agissons en connaissance de cause ! Léguons à nos enfants une terre au moins aussi belle que celle que nous connaissons.

Centre de visite "Voyage au cœur de l'Attert" :

Ouverture pour le grand public tous les dimanches après-midi de 14 à 18h du 27 mars au 25 septembre 2005. Visite guidée tous les jours sur réservation. Entrée gratuite pour les habitants de la commune.

Voie de la Liberté, 107 à Attert

Contact : Mme Dominique Scheepers 063/22 78 55 - site : www.coeurdelatert.be - mail : voyage@coeurdelatert.be